

CHBA VANNES

PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LES CONSULTATIONS SPECIALISÉES

LE MEDECIN COORDONNATEUR:

Dr Véronique MORVAN

LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX:

Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmières du plateau technique du CHBA de Vannes

SECRETAIRE

Mme KERHINO Isabelle

RESEAU BREIZH PARALYSIE CÉRÉBRALE

ROLE DU RESEAU

- ◆ *Consultation* : Proposer des consultations spécialisées pluridisciplinaires et/ou autres consultations dans tous les départements bretons
- ◆ *Coordination* : trouver les solutions, les interlocuteurs, les compétences, les structures, prendre les contacts, proposer des réunions de synthèse...
- ◆ *Information* : organiser des conférences/débats, des réunions à thème à destination des professionnels
- ◆ *Formation* : Organiser des formations pour les professionnels de santé de proximité sur la paralysie cérébrale
- ◆ *Journée d'information pour les usagers* : proposer des réunions d'information et de sensibilisation pour les adultes atteints de paralysie cérébrale et leurs familles.
- ◆ *Mettre en place des groupes de travail* pour harmoniser les pratiques professionnelles

BUREAUX DE LA COORDINATION RÉGIONALE

Pôle MPR Saint Hélier
54, rue Saint Hélier
35043 RENNES cedex

☎ 02 99 29 50 16

✉ 02 99 29 50 08

📧 reseau.breizh@pole-sthelier.com

Réseau géré par l'Association Régionale Breizh Paralysie Cérébrale



Réseau de santé

pour la prise en charge globale et la prévention des complications liées au vieillissement de l'adulte atteint de paralysie cérébrale en Bretagne

Sites de consultation spécialisées pour adultes atteints de paralysie cérébrale en Bretagne

- ◆ **Centre de rééducation et de réadaptation de Trestel**
BP 2
22660 TREVOU TREGUIGNEC
☎ 02 96 05 64 40
- ◆ **Pôle MPR Saint Hélier**
54 rue Saint Hélier CS 74330
35043 RENNES cedex
☎ 02 99 29 50 16

Centre Hospitalier de Bretagne Atlantique

Service MPR Site de Vannes

BP70555

56017 VANNES cedex

☎ 02 97 01 41 14

- ◆ **Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape**
BP 78
56275 PLOEMEUR cedex
☎ 02 97 82 60 18
- ◆ **Centre Hospitalier de Saint Briec**
10 rue Marcel Proust
22000 SAINT BRIEUC
☎ 02 96 01 71 98
- ◆ **Centre Hospitalier Universitaire de Brest**
Service de Médecine Physique et de Réadaptation
2, avenue Foch
29200 BREST
☎ 02 98 22 33 73

LA CONSULTATION PLURIDISCIPLINAIRE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

LES CONSULTATIONS S'ADRESSENT

A tout adulte âgé de 16 ans et plus présentant une paralysie cérébrale (infirmité motrice cérébrale, IMOC ou polyhandicap).

LIEU

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE

Service MPR

BP 70555

56017 VANNES CEDEX

☎ 02 97 01 41 14

ORGANISATION

Elle a lieu **une journée par trimestre** dans le cadre de l'hospitalisation de jour.

Un **repas** est prévu sur place pour le patient (texture adaptée).

L'accompagnateur a également la possibilité de prendre son déjeuner sur place (repas à sa charge)

Le patient peut bénéficier d'un **bon de transport** (si habite à plus de 100km demander une entente préalable).

STAFF

Le lendemain, **une réunion de synthèse** a lieu en présence de tous les professionnels qui ont participé à la consultation.

Un **courrier** reprenant les conclusions est **envoyé à tous les professionnels de santé** intervenant dans la prise en charge (médecin traitant,...) ainsi qu'au patient.

PROJET PERSONNALISE DE SOIN (PPS)

A l'issue de la consultation, un PPS est proposé (propositions thérapeutiques et/ou accompagnement) par le médecin.

Ce PPS est mis en œuvre en coordination avec le médecin traitant qui valide de document.

LES DIFFERENTS PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LA CONSULTATION

KINÉSITHÉRAPEUTE

ERGOTHÉRAPEUTE

INFIRMIÈRE

SERVICE
RADIOLOGIQUE

MEDECIN COORDONNATEUR

**D'AUTRES AVIS OU EXAMENS PEUVENT
ETRE PRESCRITS SUITE A LA CONSULTATION**

DONNEES INFORMATISEES SECURISEES

Dossier partagé informatisé consultable dans les différents sites de consultation répertoriés en 1ère page*

* les informations recueillies lors des consultations sont enregistrées dans la base de données sécurisée du Réseau.

AUTRE CONSULTATION

**AVEC UN MEDECIN COORDONNATEUR ET/
OU UN AUTRE PROFESSIONNEL DE SANTE**

**CETTE CONSULTATION PEUT DONNER
SUITE A UNE CONSULTATION PLURIDISCIPLINAIRE SI CELA S'AVERE NECESSAIRE**

ADHESION

Votre participation à l'une de ces consultations valide votre adhésion au Réseau. Un formulaire vous est remis stipulant les principes de cette adhésion.

